



## **Comité de Spéléologie du Département du Rhône et de la Métropole de Lyon**

3, rue Rouget de Lisle – La Feyssine  
69100 VILLEURBANNE

### **Réunion du conseil d'administration du lundi 14 avril 2025**

**Membres du CA présents :** Carole DOUILLET, Vincent LACOMBE, Thomas BONNAND, Jean-Philippe GRANDCOLAS, Estelle FORBACH, Frédéric DELÈGUE, Maël LEMAITRE, Maxime KOUBI, Chloé MENARD, Maud HAMADOU, Sébastien BOUCHARD, Alexandra VAUDATIN

**Autres membres présents:** Hélène MATHIAS (Clan des Troglodytes), Antoine AIGUEPERSE, Bernard LIPS, Patrick COMTE (Vulcains), Guy LAMURE (Tritons), Bernard WOLF (Cavernicoles)

**Membres du CA excusés:** Romain ROURE, Aloe DOMERGUE

Début de la réunion à 20h10

#### **1. Commission scientifique**

Christophe D'ADAMO, responsable service études LPO AUVERGNE RHÔNE ALPES DT Rhône, est venu nous présenter le Groupe chiroptères du Rhône (cf annexe)

##### **> Demande du Conservatoire Espace Naturel (CEN):**

Le CEN, à titre de gestionnaire de la Réserve Naturelle Régionale de la mine de Verdy, demande une prestation au CDS 69 pour le diagnostic complet de l'état du matériel souterrain pour la progression dans la mine (pour un renouvellement en 2026).

Une réunion préliminaire au conseil d'administration s'est tenue avec Christophe D'ADAMO du groupe Chiroptère Rhône afin d'identifier plusieurs points liés à notre collaboration et les questions à aborder avec le CEN lors d'une rencontre à venir. Il est essentiel que les membres du SSF soient associés à cette réunion.

La FFS a élaboré un contrat de prestations visant à encadrer les actions et à protéger notre structure en matière de responsabilités et d'assurances. Il convient

de souligner que la prestation de rééquipement de la mine de Vallossières, réalisée fin 2024, a été largement sous-évaluée. L'installation de l'équipement a nécessité cinq journées de travail à l'équipe de bénévoles. Le propriétaire ou "gardien" du site est responsable de veiller au maintien de l'équipement dans des conditions optimales.

Le contrat de prestation avec le CEN concernant la mine de Verdy est en cours de validation par le groupe de travail de la FFS.

## 2. Commission enseignement

### 1. CR stage perf : présentation Vincent

- *Le stage perf a eu lieu sur 3 weekends en mars et avril.*
- *7 cadres, 2 logisticiennes et 12 stagiaires/ we (dont 5 du Rhône) de 18 à 61 ans. 11 cadres et 3 logisticiennes ont tourné sur les we.*
- *3 régions : Doubs, Ardèche et Vaucluse.*

### 2. Proposition de calendrier de journées de formations

- Ouvert à tous les clubs du département sur inscription
- Le concept : permettre de se former ou se recycler sur des thèmes divers aussi bien en spéléo, qu'en canyoning ou en plongée souterraine: avoir des conseils pour progresser, s'entraîner aux manips sur corde (passage de nœud, décrochement), journée scientifique, montrer quelques éléments de secours, ...
- Action similaire en Ardèche => renseignements à prendre de ce côté
- Le nombre de participants peut être limité en fonction du type de sortie.
- Devait-on limiter le nombre de participations par licencié pour ne pas concurrencer le stage perf du Rhône ?
- Intérêt : faire participer et dynamiser les différentes commissions (environnement, SSF, formation, ...)
- Prochaine réunion pour parler du projet (avec présence des cadres) : 13 mai 2025

Exemples d'actions pouvant entrer dans le calendrier :

- *JNS*
- *stage ASV / transmission permettant de montrer différents ateliers*
- *formation technique*
- *interclub*
- *formation technique auto-secours*
- *explo, topo*
- *essai TPS, rééquipement*
- *relevé reefnet, comptage chiroptères....*

### 3. Présentation des différentes aides : voir annexe

## **3. Commission secours**

### 1. Convention stages SSF

Objectif : Simplifier la convention, votée en 2022 et rédigée en 2024, car son fonctionnement, observé sur les cinq dernières années, s'avère inefficace et trop complexe à s'approprier.

Une nouvelle convention est proposée : voir annexe

La question d'abandon de frais du reste à charge pour le stagiaire a été abordé en réunion du SSF le 04/04 avec la Direction Générale de la Sécurité Civile et Gestion Crise :

La circulaire du 13 février 2007 relative au développement du bénévolat dans les associations agréés sécurité civile (la FFS l'est pour son activité SSF, et par transmission de rôle/pouvoir/représentation, les CDS le sont aussi) : "la réduction d'impôt sur le revenu est accordée aux bénévoles qui auraient pu obtenir le remboursement effectif des sommes en cause s'ils en avaient fait la demande à l'association agréée de sécurité civile et à condition, d'une part, que leurs frais soient dûment justifiés et correspondent à des dépenses réellement engagées dans le cadre d'une activité exercée en vue de la réalisation des missions dévolues à cette association et que, d'autre part, ils aient expressément renoncé à leur remboursement"

**Rescrit** : Un **rescrit** est un acte administratif donné par écrit (d'où son nom) par une autorité dans son domaine de compétence propre, qui fournit une réponse à une question écrite, posée par une personne (physique ou morale), et détaillant le contexte et les conditions précises du problème évoqué. La procédure du rescrit fiscal permet à une association, fondation ou organisme d'intérêt général de poser une question à l'administration fiscale..

Tout comme la FFS a envoyé une question concernant la possibilité d'avoir deux taux différents entre abandons de frais et remboursement, le CDS pourrait faire de même pour cette question.

**DÉCISION:** Cette proposition de nouvelle convention pour les stages SSF a été adoptée à l'UNANIMITÉ

## 2. Rencontre préfecture : présentation et relance discussion plan ORSEC.

Il y a 10 jours, nous avons reçu une nouvelle déclinaison de convention. Validée au niveau national. Cette déclinaison de la convention nationale fixe les règles générales de secours en milieu souterrain avec dispositifs organisationnels spécifiques au département. Ces informations sont reprises dans le dispositif spécifique ORSEC, qui ne peut être contraire à la déclinaison départementale.

> Objectif fin nov : le SSF 69 participe à un exercice organisé par la préfecture. Mise en place du plan : scénario de crue à Genay/Givors, avec présence de divers services du département. On jouera un élément du scénario. Proposition de plan d'action par les CT, mais pas de mise en œuvre.

## 3. Remise de médailles de la sécurité intérieure

Cérémonie de remise de médailles le vendredi 16 mai à 15h. Antoine Aigueperse et Axel Provost recevront une médaille par la préfète pour des actions menées au SSF

## 4. Administratif :

### 1. Clés du local

Il est important que la présidente et le responsable de la commission SSF sachent qui a les clés afin de pouvoir aller chercher le matériel 24H / 24H en cas d'intervention secours.

Porteurs des clés actuels:

- Fred Delègue
- Maxime Koubi
- Trousseau SSF : Romain ROURE ? Guillaume CERDAN ? Localisation à confirmer
- 1 jeu à FFS: Procédure pour le jeu de clés de la fédé :
  - ❖ Prévenir Carole Douillet pour qu'elle informe Chantal au secrétariat de la FFS et Maxime Koubi (responsable matos CDS et SSF) que la personne viendra récupérer un jeu de clés au jour et heure convenue.
  - ❖ Idem pour le retour : informer Carole qui préviendra Chantal et Maxime.

### 2. Dossier Métropole Vacances Sportives

Le CDS a répondu à l'appel à projets "Métropole Vacances Sportives" pour son édition été 2025. L'objectif est de proposer des activités sportives gratuites aux enfants et jeunes. La Métropole de Lyon subventionne ce projet à 80%. Merci à Alexandra qui s'est chargé d'envoyer la demande d'aide.

### 3. Formation aux outils Google (Drive, boîte mail)

Merci à Maud pour avoir organisé une session de formation aux outils Google le 19 mars dernier. Un tuto est disponible. Si certains ont besoin d'aide, n'hésitez pas à contacter Maud.

### 4. Tableau heures de bénévolat

Pensez à remplir le tableau d'heures de bénévolat au fur et à mesure dans le drive du CA du CDS: dossier administratif/ 2025. Possibilité de les noter également dans le compte mon asso pour alimenter son compte personnel de formation.

### 5. Dossier ANS :

Synthèse d'Alexandra:

- Dépôt avant le **4 mai** > Alexandra s'en occupe
- **1500€ minimum** (possibilité de déposer 2 projets, à 750€ minimum chacun). Si un projet ne peut pas être porté par un club seul, il peut faire un partenariat avec le CDS pour mutualiser le projet.

Les projets doivent être associées aux **thématisques** suivantes:

- Faciliter l'accès à la formation (pratiquants et cadres)
- Promouvoir la pratique urbaine et artificielle
- Actions à destination du public jeune (scolaire, université...) et plus globalement l'adaptation de la pratique à tous les publics (seniors, handicap...)
- Action des Dolomites en sept/oct 2025 auprès des établissements scolaires ?
- Le sport santé
- L'environnement (action de préservation du milieu et/ou sensibilisation et formation)
- La sécurité (matériel et équipement)
- Les luttes contre les violences (sexiste, homophobie, discrimination...)
- La féminisation (de la pratique, de l'encadrement, des instances dirigeantes)  
=> c'est un des axes prioritaires. La fédération doit mettre 20% de ses crédits sur les projets qui portent sur la féminisation

Ne sont pas éligibles : les projets spéléo-secours (sauf de la formation), et l'organisation de congrès ou d'événements.

Les clubs peuvent contacter Alexandra Vaudatin pour présenter leur projet.

Idée de projet : Action de formation avec la LPO sur le comptage des chiro ? (type cours du soir) + une sortie sous terre de mise en application.

## 6. Définition des règles d'abandon et remboursement de frais du CDS

Suite à la réunion du conseil d'administration du 17/02/25, où cette question a été discutée, Mathieu, Carole et Estelle se sont renseignés sur les règles comptables afin d'élaborer une proposition articulée autour de deux grandes catégories :

- Administratif : Il est essentiel de permettre aux personnes investissant leur temps pour le CDS de renoncer aux frais qu'elles engagent dans le cadre de leur implication.
- Actions du CDS : pour soutenir l'implication des bénévoles

**Rappel :** En 2024, un déficit de 2 000 € a été compensé par les intérêts du livret A. Le CDS 69 dispose d'une somme significative sur le livret A, issue de la vente du local historique du Quai St-Vincent. L'objectif est, bien entendu, de préserver ce fonds et de ne pas l'utiliser pour des frais de fonctionnement ou pour équilibrer le budget.

Un budget prévisionnel a été consacré aux frais de bouche, mais cette enveloppe ne couvrira pas l'ensemble des repas des réunions du conseil d'administration ni des activités des commissions - ce qui n'est pas son objectif.

Une note de synthèse sur le remboursement des frais des bénévoles et l'avantage fiscal lié à l'abandon des frais dont les règles ont été votées en CA est en cours de validation.

## 5. Interclub [Fred, Maxime]

- Environ 30 personnes sont intéressées pour chaque interclub.
- Borne aux Cassots (5-6 juillet). Peu de logistique. JPG organise en amont cet interclub: réservations, inscriptions
- Traversée de la Diau (13-14 ou 20-21 septembre): en attente de la réponse de Stéphane Giroud mi-mai pour fixer le weekend. En coordination avec Fred Delègue. Le puits d'entrée sera à équiper en fixe car beaucoup de monde va passer sur les cordes.

## 6. JNSC

Edition d'été (28-29 juin): Sébastien Bouchard recense les cadres potentiellement disponibles pour proposer une sortie canyon. 6 participants par cadre.

## **7. Publications**

1. Inventaire bibliothèque (par Jean Philippe Grandcolas)  
En cours : pré-tri effectué
2. Distribution Spéléo dossiers > à la fin de la réunion
  - Quelques demandes d'achats
  - Il faudra augmenter le prix du prochain numéro à 15€ car le prix coûtant est actuellement de 12€

## **8. CR Assemblée Générale Copro garage CDS**

1. Projet de rénovation énergétique :
  - a. 3 scénarios possibles
  - b. Réunion en septembre pour présenter le projet et voter
  - c. Notre garage est raccordé à l'immeuble : la quote part de charges sur le projet de rénovation énergétique devrait être entre 3 000€ et 4 000€ au maximum.

Boite aux lettres : La boîte aux lettre du CDS est actuellement au local du SCV mais il y a des pertes de documents (exemple : impôts reçus 6 mois après la date butoire) Il est possible d'effectuer une demande à la prochaine AG de copropriétaires en soumettant un visuel et un devis descriptif. La boîte aux lettres devra s'intégrer à l'ensemble. Le coût sera à notre charge. Mais est-ce que ce sera plus pratique ?

Il pourrait être plus efficace d'avoir notre adresse de siège social à la fédé. Demande à faire à la fédération si le siège social peut être déplacé à la fédé. Sébastien s'occupe de rédiger un courrier officiel de demande à la FFS.

## **9. Infos diverses :**

1. Départ Chantal après l'AG Nationale.

Les spéléologues du Rhône entretiennent un lien privilégié avec les salariés de la FFS, notamment grâce à la proximité du siège social. Ils ont contribué au déménagement et au réaménagement des locaux, incluant une importante opération de démolition des murs. De plus, ils peuvent intervenir en urgence en cas d'inondation des sous-sols. Le CDS et certains clubs y tiennent fréquemment leurs réunions.

Chantal Agoune, secrétaire de la FFS depuis 2011, nous quittera en mai 2025. Il est proposé d'exprimer notre reconnaissance pour son accueil chaleureux et sa bienveillance. Carole suggère de rassembler des messages de la part des spéléologues du Rhône.

## 2. Compte rendu de l'Assemblée Générale CSR AURA

La diffusion du compte rendu est prévue prochainement, bien que quelques lignes doivent encore être finalisées.

Le conseil d'administration n'est pas encore au complet. Il manque hommes et femmes. Il serait souhaitable de mettre en place de véritables commissions dans chaque département, avec un responsable dédié à chaque commission.

## 3. COPIL congrès régional 2026 - Saint Martin en Haut

Réunion avec le maire de St Martin en haut prévu le 24 mai

## 4. Chasse aux trésors - Pat Patrouille / Harry Potter

Cette action du CS Troglodytes a été organisée par Laurence Bacconnier et soutenue par le CDS. Elle s'est déroulée le 12 avril 2025 à la grotte du Cormoran avec 27 enfants de l'association les enfants de Bohème. Elle s'est très bien passée. Le budget de cette action est de 1 200€ en plus de la valorisation du bénévolat et d'abandons de frais.

23h20 : fin du CA

**Vous trouverez les annexes suivantes en pièces jointes :**

***ANNEXE 1 - Présentation groupe chiro***

***ANNEXE 2 - Les aides financières en spéléo / canyon / plongée souterraine***

***ANNEXE 3 - Convention SSF***